

Gestion des EVEC

Fiche outil 1/3 – description de la population

Renseignements sur le site et l'observateur

Commune : _____ Lieu-dit ou nom du site : _____
 Coordonnées : _____
 Date : _____ Observateur : _____ Organisme : _____

Description de la zone de présence

Espèce concernée : _____
 Indigénat local :
 Planté Subspontané Naturalisé localement
 Strate :
 Arborescente Arbustive Sous-arbustive Herbacée Muscinale Lichénique
 Stade phénologique au moment du relevé :
 Feuilles Boutons Fleurs Fanées Fruits Graines Secs
 Superficie de la zone potentielle de présence de l'espèce :
 < 10 m² 11-100 m² 100-1 000 m² 1 000-10 000 m² > 10 000 m²
 Précisez la surface exacte si celle-ci est connue : _____
 Type de recouvrement : Très dispersé Discontinu Continu
 Y a-t-il des espèces patrimoniales ? oui non ne sais pas
 Y a-t-il d'autres EVEC ? oui non ne sais pas

Type de milieu occupé

Eaux courantes ou stagnantes Berges Marais, tourbières, tufières Prairies humides
 Prairies, pelouses sèches et garrigues Forêts Dunes côtières et plages de sable
 Côtes rocheuses et falaises Milieux agricoles Milieux anthropiques

Impacts observés sur le site

Sur la biodiversité

Modification des habitats
 Compétition avec les espèces indigènes
 Modifications génétiques par hybridation
 Transmission de pathologies

Sur la santé ou la sécurité

Santé humaine
 Sécurité humaine

Sur les activités humaines

Diminution des rendements agricoles
 Toxicité pour les animaux d'élevage
 Pertes sylvicoles
 Détérioration des infrastructures humaines
 Nuisances sur d'autres activités humaines

Autre

Modification du paysage

Avez-vous des précisions à formuler ?

Identification des voies d'introduction et de propagation

Fuite d'une zone confinée (agriculture, aquaculture, horticulture...)
 Transport involontaire (par des terres contaminées par exemple)
 Dispersion par des corridors (cours d'eau, axes routier...)
 Introduction volontaire
 Dispersion "sans aide"
 Non identifiée

Avez-vous agité sur les voies d'introduction ? oui non

Si oui, précisez : _____

Cette fiche peut être complétée sur le terrain et au bureau. Elle permet de réaliser des observations précises et standardisées. Il s'agit d'un outil à utiliser en complément de la plateforme en ligne « EVEC Alpes-Méditerranée ». Elle reprend les éléments du questionnaire en ligne de retour d'expérience de la plateforme. Cette fiche permet par la suite de remplir rapidement et facilement le questionnaire. Elle est la première d'une série de 3 et permet de décrire, préalablement à toute opération de gestion, la population de l'espèce exotique envahissante.

ATTENTION, CETTE FICHE CONCERNE L'ENSEMBLE DE LA ZONE DE PRESENCE DE L'ESPECE

La zone potentielle de présence (ZPP) (schéma 1) est un élément délimité géographiquement, que l'on peut séparer d'autres ZPP de la même espèce, plus ou moins proches. Dans le cas où l'opération de gestion ne concerne qu'une partie de la ZPP, appelée la station, cette fiche sert à décrire l'ensemble de la ZPP, ce qui permet d'avoir un état initial de l'ensemble de la zone pour évaluer son évolution par la suite si nécessaire. La station, qui est la partie de la ZPP faisant l'objet d'une gestion, sera concernée par la fiche suivante.

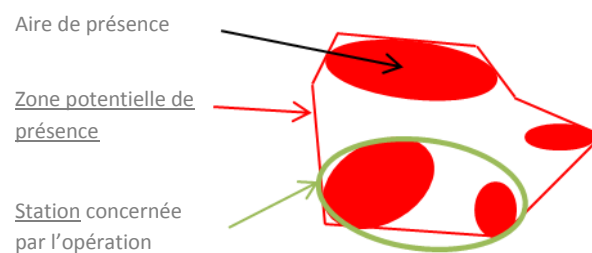


Schéma 1 : ZPP et station

Renseignements sur le site et l'observateur

Ces informations sont indispensables. Sur la plateforme, il est également possible de localiser votre site sur une interface cartographique. La date correspond à celle à laquelle les données ont été relevées sur le site (qui peut être différente de la date de remplissage de la fiche ou de saisie sur la plateforme en ligne). De la même façon, l'observateur est celui qui a relevé les données sur le site, pas la personne qui transcrit les données de la fiche ou renseigne le questionnaire en ligne.

Description de la zone de présence

Espèce concernée : il est possible d'utiliser le nom vernaculaire ou le nom scientifique. Il est plus simple de se familiariser avec les noms scientifiques. En effet, les noms vernaculaires peuvent varier d'une région à l'autre, alors que le nom scientifique est unique pour l'espèce.

Indigénat local : noter le statut d'indigénat de la population. Il peut s'agir d'une population plantée, même si l'espèce est naturalisée dans la région.

- **planté** : population cultivée ;
- **spontané** : population échappée des champs ou des jardins, mal établie et pouvant disparaître d'une année à l'autre, c'est-à-dire encore non naturalisée ;
- **naturalisé** : population bien établie dans la végétation indigène en s'y maintenant sans intervention humaine.

Strate : Une strate est définie comme un « ensemble de végétaux, d'une hauteur déterminée, participant à l'organisation verticale des communautés végétales, notamment forestières » (Géhu, 2006). La stratification est très nette en forêt mais concerne aussi les formations arbustives, herbacées et aquatiques.

Les hauteurs ci-dessous sont données à titre d'indications. Elles doivent être individualisées en fonction de la réalité de terrain. Il peut arriver par exemple qu'il ne soit pas possible de distinguer les strates arbustives et sous-arbustives. Les noms des strates ne présagent en rien du type biologique des espèces les composant. Par exemple, on peut trouver de jeunes individus d'arbres en strate arbustive. Ces strates ne concernent que les parties végétatives. Les inflorescences ne constituent donc pas une strate même si elles se distinguent nettement.

Les différentes strates de végétation décrivent les principaux niveaux d'étagement vertical d'un peuplement végétal. Elles se distinguent ainsi :

- **strate arborescente** : constituée des arbres, hauteur généralement > 7 m ;
- **strate arbustive** : constituée d'arbustes hauts ou de jeunes arbres, généralement de 3 à 7 m de hauteur ;
- **strate sous-arbustive** : constituée d'arbustes bas ou de jeunes arbres, généralement de 1 à 3 m de hauteur ;
- **strate herbacée** : constituée des espèces herbacées et des chaméphytes, des jeunes plantules des espèces ligneuses, hauteur généralement < 1 m ;
- **strate muscinale** : Pour cette strate, seuls les individus se développant sur le sol sont pris en compte. Elle est constituée de lichens et mousses, jusqu'à jusqu'à quelques millimètres de hauteur.

Stade phénologique : choisir parmi **Feuilles/ Boutons/ Fleurs/ Fanées/ Fruits/ Graines/ Secs**. Noter le stade principal, c'est-à-dire le stade majoritaire le plus avancé. Si par exemple l'espèce est en fruit et a encore des fleurs, noter le stade le plus représenté. Il est également possible de cocher deux cases.

Superficie : renseigner la classe de superficie, même si la superficie exacte est connue. La notion de **zone potentielle de présence** est importante (Schéma 2). Il faut la distinguer des aires réelles de présence de l'espèce. On la mesure en reliant l'extérieur de chaque aire de présence. **L'ensemble des paramètres de cette fiche se mesurent au sein de la zone potentielle de présence et non des aires de présence**. Utiliser un gps pour faire le tour de la zone de présence ou la localiser sur un fond de carte permet d'estimer plus précisément sa surface.

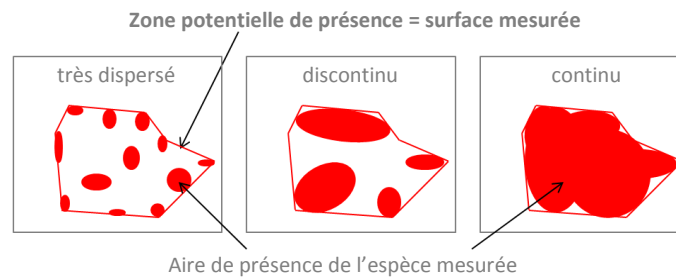


Schéma 2 : Superficie et type de recouvrement

Type de recouvrement : choisir la configuration la plus proche (Schéma 2)

- **très dispersé** : de nombreuses petites aires très éparpillées, pas de recouvrement en continu ;
- **discontinu** : quelques aires éparpillées de taille plus importante, pas de recouvrement en continu ;
- **continu** : recouvrement en continu dans la zone potentielle de présence.

Type de milieu occupé

Sélectionner le ou les types de milieux dans lequel la population de l'EVEE est présente.

Impacts observés sur le site

Il est possible de cocher plusieurs cases. Ne sélectionner que les impacts constatés sur le site en lui-même. Préciser autant que possible dans l'espace prévu à cet effet.

Identification des voies d'introduction

Ne compléter cette partie que si les voies d'introduction sont bien identifiées. Préciser si des mesures pour empêcher une nouvelle introduction ont été mises en place.